



03/10/2011

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'industrie alimentaire belge s'oppose à l'instauration de "taxes santé"

Les études* démontrent que les taxes ne sont pas un moyen adéquat pour faire changer les habitudes de consommation alimentaire. La composition d'une alimentation équilibrée doit tenir compte de la quantité énergétique totale. Les acides gras sont en outre importants et ne peuvent pas être purement et simplement supprimés de l'alimentation.

FEVIA voit bien sûr dans le surpoids et l'obésité des défis importants et complexes pour notre société, mais fait appel aux autorités et autres partenaires afin de relever tous ensemble ce défi.

Ce n'est pas pour autant que l'industrie alimentaire fuit ses responsabilités. Elle s'est p.e. engagée à réduire la teneur en sel de ses produits de 10 % d'ici 2012.

FEVIA craint en outre l'impact négatif qu'une « taxe santé » pourra avoir sur les plus défavorisés, qui consacrent déjà actuellement une partie relativement plus grande de leur revenu à l'alimentation.

Enfin FEVIA est préoccupée par l'impact négatif engendré par toutes formes de « taxe santé » sur la compétitivité des entreprises alimentaires belges et de l'entrave qu'elle peut entraîner dans la libre circulation des marchandises dans le marché intérieur sans qu'il n'y ait par ailleurs d'impact positif sur la santé publique.

*<http://www.voedingscentrum.nl/nl/service/english.aspx>

Personne de contact:

Chris Moris
0475/805839

FEVIA REPRESENTE

• entreprises (2009):	5.146
• travailleurs (2009):	89.131
• chiffre d'affaires (2009):	38.687 mio €
• valeur ajoutée (2009):	6.178 mio €
• exportations (2009):	17.288 mio €
• importation (2009):	13.105 mio €
• Investissements (2009):	1.159 mio €